

Treilles

Des aides pour la valorisation du bâti ancien

L'Action façades est un outil mis à disposition par le Grand Narbonne afin d'accompagner les propriétaires d'immeubles dans la rénovation de leurs façades.

Depuis le 1^{er} janvier et jusqu'au 31 décembre 2025, le Grand Narbonne met en œuvre un dispositif de ravalement des façades, l'Action façades. Il a pour objectif de renforcer les interventions des communes dans la redynamisation de leurs centres anciens, pour sauvegarder le patrimoine local et accompagner les propriétaires d'immeubles dans la rénovation de leurs façades.

À Treilles, un secteur a été défini par la commune et le Grand Narbonne dans lequel l'espace public doit être rénové et protégé. Tous les types de ravalement ne sont pas éligibles. L'Action façades viendra renforcer l'attrait et l'image de ce secteur dont les limites sont disponi-



Une façade sur la commune de Caves qui a bénéficié de l'aide.

bles en mairie. Il est possible de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour réaliser des travaux adaptés au bien, et notamment par l'utilisation de techni-

ques traditionnelles, respectueuses et durables. Après avoir vérifié en mairie si le bien est situé dans le secteur, il faut prendre contact avec la Maison de l'Habitat du Grand

Narbonne pour lui faire part du projet et vérifier l'éligibilité financière.

> Mail : habitat@legrandnarbonne.com